# BIOFRANCE®Plus 6000 - 25 EH

## Données techniques de base

La station BIOFRANCE®Plus 6000 - 25 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 25 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 3,75 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

## Performances épuratoire

- Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2 ;
- Procédé testé selon conditions sollicitantes suivant protocole VEOLIA (*) ;
- Procédé testé en conditions hivernales sévères ;
- Procédé testé sous fortes variations de charges saisonnières (*) ;
- Conforme aux prescriptions réglementaires de l'arrêté du 21 juillet 2015 ;
- Conforme à la fiche O (arrêté du 24 aout 2017)
- Conforme à la norme NF P16-006 ;
- Conforme à la norme EN NF 12255-7.

(*) selon résultats et détails disponible sur notre site www.epur-biofrance.fr

## Composition du poste

### Station composée de 3 cuves en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre fût de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Couvercle de cuve équipé de rainures d'évacuation des eaux de pluies durant le stockage.
- Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse. Résistance : charge ponctuelle 150 kg
- Rehausses de cuve : en option

### Détails des étapes de traitement

| | Pré-décantation (1) | Traitement biologique | Post-décantation (2) |
|---|---|---|---|
| Cuve(s) | A | B | C |
| Volume utile | 6,00 m³ | 6,00 m³ | 6,00 m³ |
| Dimensions hors tout | Ø 225,5 cm - 214 cm (h) | Ø 225,5 cm - 214 cm (h) | Ø 225,5 cm - 214 cm (h) |
| Poids de la cuve | 3350 kg | 3600 kg | 3600 kg |
| Hauteur entrée (*) | 188 cm | 183 cm | 180 cm |
| Hauteur sortie (*) | 183 cm | 180 cm | 180 cm |
| Ø entrée / sortie | 125 mm | 125 mm | 125 mm |
| Ouverture de visite | 80 x 80 cm | 80 x 80 cm | 80 x 80 cm |

(*) Hauteurs sous la génératrice inférieure du tuyau

(1) Tuyauterie de sortie plongeante sous le niveau d'eau anti transfert de surnageants et anti-refoulement.

(2) Coude de sortie anti transfert de surnageants avec dispositif de dépressurisation.

Propriété EPUR -Tous droits réservés – Reproduction, même partielle, interdite

EPUR S.A. – 1, rue de la Bureautique – Z.I. Bonne Fortune – 4460 Grâce-Hollogne – Belgique
RPM Liège – TVA et n° d'entreprise : BE 0457.385.880 – Tél. : +32 (0)4/220.52.30 – Fax : +32. (0)4/221.20.63
CBC Banque : 196-0288352-26 – IBAN : BE59 1960 2883 5226 – BIC : CREGBEBB
Adresse e-mail : epur@epur.be – Site Internet : www.epur.be

### Réacteur biologique

Lit fixe PEHD 100 m²/m³ conforme à la norme NBN EN 12255-7 de forme tubulaire verticale, Ø ouverture de 50 mm, sans ailettes.
Lit tubulaire vertical ordonné, ajouré en losanges sur pointes, totalement immergé, les espaces tubulaires étant libres de tout encombrement afin d'éviter tout risque de colmatage. La surface en PEHD inaltérable est traitée pour assurer une rugosité d'accrochage de la biomasse.
Aérateurs tubulaires à membrane EPDM micro-perforée placé sur un dispositif d'extraction en acier inox permettant un remplacement éventuel à l'identique, aisé, sans nécessiter de vidange et sans dépose de l'ensemble du réacteur biologique.

### Équipement(s) électromécanique(s)

| | Surpresseur | Égalisation | Recirculation |
|---|---|---|---|
| Équipement(s) | surpresseur électromécanique linéaire à double membrane | Option | Option |
| Modèle | HP200 ou similaire | - | - |
| Puissance installée | 210 W | - | - |
| Puissance absorbée | 210 W | - | - |
| Ampérage nominal | 1,4 A | - | - |
| Niveau sonore | 46 dB | - | - |
| débit | - | - | - |
| Dimensions | L = 22 cm; H = 26 cm; l = 20 cm | - | - |
| Régulation | fonctionnement permanent, 24h/24 | - | - |
| Protection | Relais de surveillance de courant du moteur couplée à une alarme sonore | - | - |

### Tuyau d'alimentation en air

Tuyau flexible annelé type AZUR ø 40 mm vers le réacteur biologique
Longueur standard : 20 m, allonge possible jusqu'à maximum 40 m de tuyauterie.

### Coffret électrique de commande

Etagère de support du surpresseur pour placement en intérieur : Option
Coffret métallique IP 55, 60 x 60 x 30 cm de protection du surpresseur pour placement en extérieur : Option
Alimentation électrique minimum requide : monophasé 230 V - 16 A
Alarme sonore de défaut électrique ou membrane défectueuse

### Prescriptions de pose

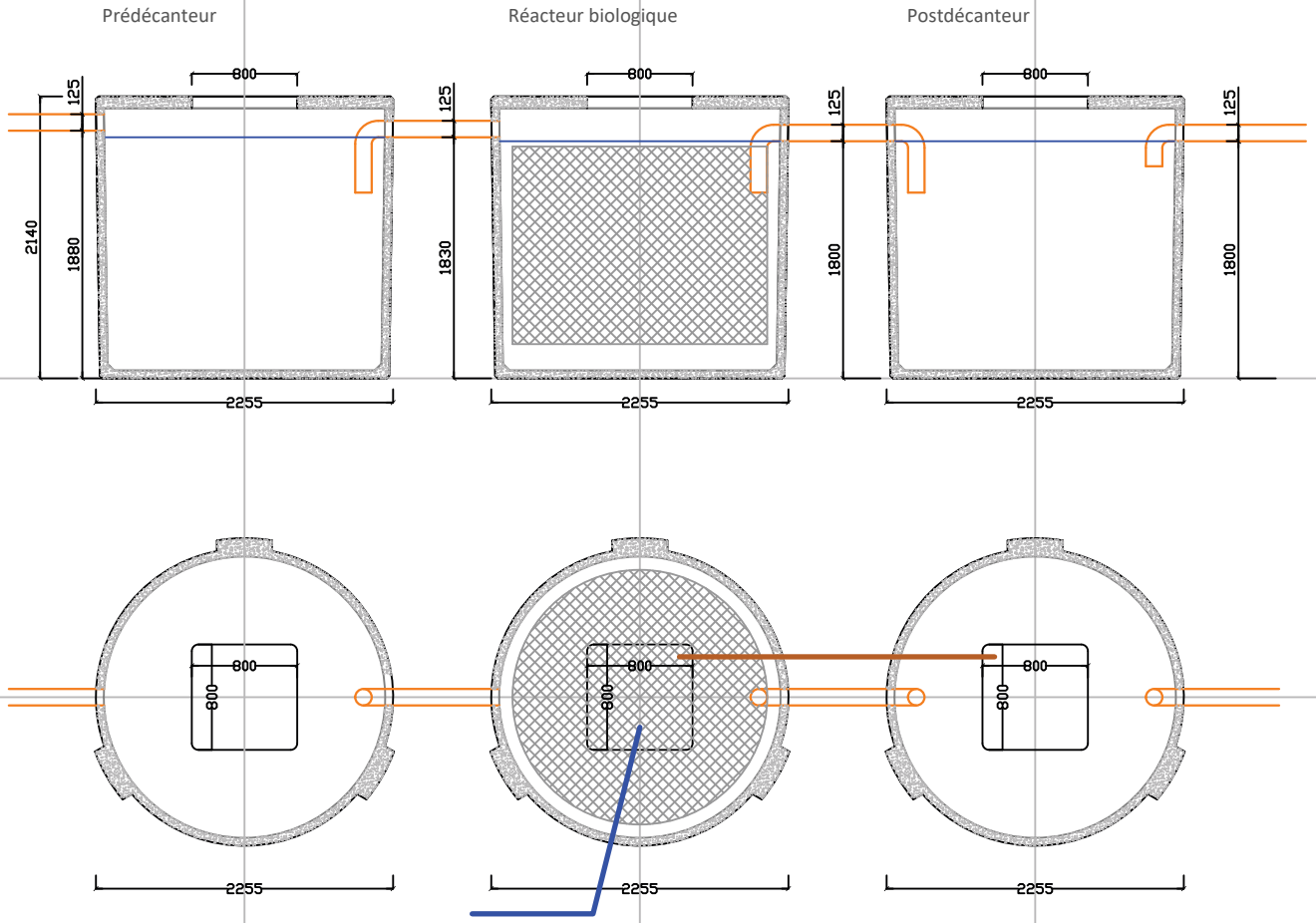
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation » disponible sur demande.

**Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.**

## IMPORTANT

**Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.**
**Station conforme à la norme NF EN 12566-3 + A2**

Propriété EPUR -Tous droits réservés – Reproduction, même partielle, interdite




Dimensions en mm
Ecart recommandé entres cuves : 70 cm
Ouvertures de visite : 80 x 80 cm - rehausses en option
Prescriptions de pose et ventilation : voir guide de mise en oeuvre
Tuyaux PVC égoutage diam. 125 mm pour la liaison gravitaire des cuves de l'installation
Gaine souple 110 mm munie de tire-fil pour le passage des tuyaux d'alimentation en air du réacteur biologique, placée entre le local technique et la rehausse de la cuve réacteur

Tuyaux PVC égoutage diam. 110 mm pour la dépressurisation des cuves réacteurs, raccordés sur l'évacuation des eaux épurées
Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

EPUR BIOFRANCE®
Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel:+32(0)4 220 52 30
Fax:+32(0)4 221 20 63

# BIOFRANCE®Plus 6000 - 25 EH

.

. Implantation et coupe

Révision : | Edition : 01/10/2019

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite